



RAPPORT DE MISE EN OEUVRE

PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING DE L'UNEP FI

2024



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Exigences en matière de rapports et d'auto-évaluation	<h2 style="text-align: center;">Modèle d'affaires de Crédit Agricole S.A.</h2> <p style="text-align: center;">Synthèse des réponses de la banque</p>	Référence(s) / Lien(s) pertinents illustrant la réponse
<h3>PRINCIPE 1 : ALIGNEMENT</h3> <p>Nous alignerons notre stratégie d'entreprise en cohérence avec, et en contribution aux besoins des individus et objectifs de la société, tels qu'exprimés dans les Objectifs du Développement Durable, l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.</p>		
<p>1.1 Le modèle d'affaires de Crédit Agricole S.A. Décrivez (en détail) le modèle d'affaires de votre banque, dont les principaux segments de clientèle servis, les types de produits et services fournis, les principaux secteurs et types d'activités dans les principales zones géographiques d'opération. Veuillez également quantifier les informations en indiquant, par exemple, la répartition du portefeuille de votre banque (en %) en termes de zones géographiques, de segments (par bilan et/ou hors bilan) ou en indiquant le nombre de clients et consommateurs servis.</p>	<p>Notre modèle de banque universelle de proximité - une banque de la relation globale pour tous:</p> <p>Le modèle de banque universelle du Groupe Crédit Agricole repose sur l'association étroite de ses banques de proximité et ses métiers spécialisés. Les Caisses régionales, LCL et nos banques de proximité à l'international sont au cœur de ce modèle basé sur un savoir-faire reconnu dans la distribution des produits et services financiers développés par le Groupe auprès de tous types de clientèle française et à internationale. Ce modèle souligne l'engagement porté par le Groupe Crédit Agricole et ses filiales spécialisées, à être le partenaire de confiance de ses clients, et à couvrir tous leurs besoins : financement, moyens de paiement, assurance, gestion de l'épargne, immobilier, développement international, accompagnement de la transition énergétique et services technologiques. L'ensemble de ces services et compétences est proposé dans le cadre d'une relation de proximité qui s'appuie sur les banques de proximité du Groupe en France (Caisses régionales, LCL, BforBank) et à l'international (dont Crédit Agricole Italia, CA Bank Polska, etc.).</p> <p>Au total, le Groupe Crédit Agricole sert 54 millions de clients et emploie 154 000 personnes dans 46 pays. Le Groupe est composé de 39 Caisses régionales et l'entité cotée en bourse, signataire des Principes for Responsible Banking, Crédit Agricole S.A. Les Caisses régionales détiennent 59,7% du capital de Crédit Agricole S.A. et les 40.3% restant sont détenus par les investisseurs institutionnels (23,8%), actionnaires individuels (6,5%), salariés (9.2%) et de l'auto-détention.</p> <p>En 2023, la répartition des résultats de l'entité cotée Crédit Agricole S.A. par métier et par zone géographique est la suivante :</p> <p>Par métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Banque de proximité 21% : LCL, Banque de proximité à l'international • Gestion de l'épargne et assurance 39% : Crédit Agricole Assurance - Assurance, Amundi - Gestion d'actifs, Indosuez Wealth Management - Gestion de fortune • Services financiers spécialisés 12% : CACF - crédit à la consommation, CAL&F - crédit-bail, affacturage et financement des énergies et des territoires • Grands clients 28% : CACIB - banque de financement et d'investissement, CACEIS - asset servicing <p>Par zone géographique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • France 45% • Italie 19% • Reste de l'Europe 17% • Reste du monde 22% 	<p>Voir le document d'enregistrement universel 2023 Introduction page 6-7 Profil du Groupe Crédit Agricole Publications financières Crédit Agricole SA Crédit Agricole (credit-agricole.com)</p> <p>DEU 2023 Chapitre 1 Présentation de Crédit Agricole S.A. Classements et chiffres clés page 9</p> <p>Les métiers au 31/12/2023 page 12</p>

<p>1.2 Alignement de la stratégie Votre stratégie d'entreprise identifie-t-elle et reflète-t-elle le développement durable comme une priorité stratégique ? Veuillez décrire comment votre banque aligne et/ou prévoit d'aligner sa stratégie sur les Objectifs de Développement Durable (ODD), l'Accord de Paris sur le climat et les cadres nationaux et régionaux pertinents.</p> <p>Votre banque fait-elle également référence à l'un des cadres suivants ou à des exigences réglementaires en matière de rapports sur le développement durable dans ses priorités stratégiques ou ses politiques de mise en œuvre ?</p>	<p>Alignement de la stratégie Au plus haut niveau de l'entreprise, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A., société cotée et organe central du groupe Crédit Agricole, s'assure que la stratégie et les activités du Groupe prennent en compte les préoccupations et les risques socio-environnementaux en confiant l'examen de sa stratégie ESG à deux comités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Comité Stratégie et RSE - Le Comité des risques du groupe (GRC) <p>Alignement de la stratégie sur les Objectifs de Développement Durable Le groupe Crédit Agricole a dévoilé son Projet sociétal en décembre 2021, construit autour de 3 thèmes : agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale et réussir les transitions agricoles et agroalimentaires. De ces thèmes ont découlé dix engagements, tous intrinsèquement liés aux Objectifs de Développement Durable. Les détails de ces engagements et de leur contribution aux ODD sont présentés dans notre DEU 2023, chapitre 2 - Performance extra-financières, pages 46-51.</p> <p>Alignement de la stratégie avec l'Accord de Paris sur le climat Depuis juin 2019, Crédit Agricole S.A. mène une stratégie climat visant à réallouer progressivement ses portefeuilles de financement et d'investissement, pour s'aligner avec les objectifs de température de l'Accord de Paris de 2015. En 2022, la stratégie climat a connu une forte accélération à la suite de l'engagement en 2021 du Groupe d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cet engagement concerne la plupart des portefeuilles de Crédit Agricole S.A., à travers l'adhésion de ses métiers aux quatre alliances " Net Zéro " du secteur financier. En 2022, Crédit Agricole S.A. a annoncé des trajectoires de décarbonation pour ses portefeuilles de financement dans cinq secteurs clés de l'économie : le pétrole et le gaz, l'automobile, l'électricité, l'immobilier commercial et le ciment et a identifié cinq autres secteurs pour lesquels des trajectoires (acier, transport maritime et aviation) ou plan d'accompagnement (agriculture et immobilier résidentiel) ont été annoncés en décembre 2023.</p> <p>Alignement sur les cadres nationaux et régionaux pertinents La stratégie climat de Crédit Agricole S.A. vise à comprendre les impacts sur le climat de ses différentes activités – au sens de la directive sur le reporting non financier (NFRD) – à réduire les impacts négatifs et augmenter les impacts positifs de ces activités, et enfin à identifier les opportunités liées aux transitions climatiques, selon la TCFD (Task-Force on Climate-related Financial Disclosures). Crédit Agricole est également signataire des Principes Equateur, des Green Bonds Principles et des Principes Poséidon, renforçant ses engagements environnementaux. Sur le plan social, le Groupe a signé la Charte de la diversité, la Charte de la parentalité et mène une politique volontariste en matière de handicap.</p> <p>Liste des signataires Crédit Agricole S.A. est signataire des cadres et exigences en matière de rapports sur le développement durable suivants - liste complète à la page 176 de notre liste des signataires du DEU 2023 ».</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pacte mondial des Nations unies - Loi britannique sur l'esclavage moderne <p>Devoir de vigilance</p>	<p>DEU 2023 chapitre 2 Déclaration de performance extra-financière Gouvernance page 53-54</p> <p>DEU 2023 DPEF chapitre 2 page 46-51</p> <p>Guide « Agir pour le Climat - notre contribution pour la neutralité carbone 2050 » 198829 (credit-agricole.com)</p> <p>DEU 2023 chapitre 2 Page 126 Présentation du cadre de risques climatiques selon les recommandations de la TCFD</p> <p>DEU 2023 chapitre 2 Engagements dans les initiatives responsables page 176 DEU 2023, chapitre 3 Gouvernance d'entreprise section 1.4 Devoir de vigilance</p> <p>Action contre l'esclavage moderne Voir notre site web RSE Section "Un employeur responsable" Base de données de documents RH : accords, chartes et politiques</p>
---	--	---

PRINCIPE 2 : IMPACT ET FIXATION D'OBJECTIFS

Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs et en gérant les risques pour les personnes et l'environnement résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous fixerons et publierons des objectifs dans nos domaines d'impact les plus significatifs.

2.1 Analyse d'impact

Champ d'application : Quelle est la portée de l'analyse d'impact de votre banque ? Veuillez décrire les parties des domaines d'activité principaux de la banque, les produits/services dans les principales zones géographiques où la banque opère qui ont été pris en compte dans l'analyse d'impact. Veuillez également décrire les domaines qui n'ont pas encore été pris en compte et les raisons pour lesquelles ils ne l'ont pas été.

ANALYSE D'IMPACT Périmètre

Crédit Agricole S.A., conformément aux exigences de reporting et d'auto-évaluation du PRB, a entrepris une analyse d'impact en utilisant l'outil de l'UNEP FI - Module d'identification des banques institutionnelles (27 juillet 2022).

. Nous avons utilisé les informations quantitatives ESG du pilier 3 au 31.12.2022 pour réaliser cette analyse d'impact. Chaque code NACE (Nomenclature des Activités Economiques) a été communiqué dans l'outil d'analyse d'impact du portefeuille d'investissement du module de banque institutionnelle. La répartition par zone géographique montre que la France représente 68 % de l'exposition totale. Nous avons donc basé notre analyse d'impact sur cette zone majoritaire.

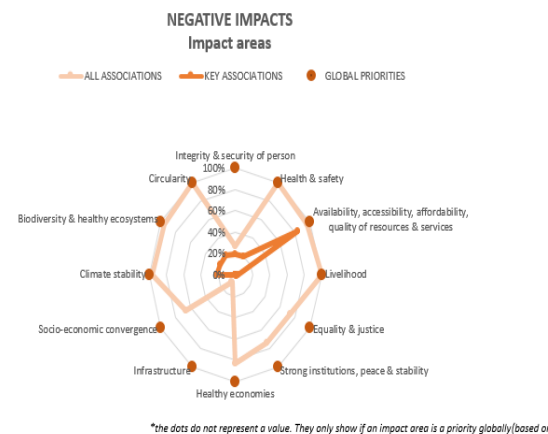
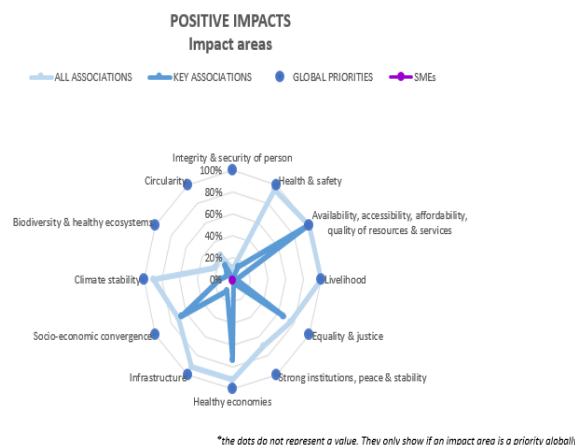
Les résultats de l'analyse ont été présentés au Comité Faïtier Finance Durable, présidé par le Directeur général adjoint de Crédit Agricole S.A. en charge de la gestion et du contrôle, et composé de membres du Comité exécutif de Crédit Agricole S.A. Ce comité coordonne la mise en œuvre des réglementations ESG dans les standards du Groupe, donne des orientations de déploiement et suit leur avancement au sein des entités.

DEU 2023 pages 45

2. Risques extra-financiers, 2.1 Consultation des parties prenantes 2.3 Analyse des questions et des risques extra-financiers

DEU 2023 Chapitre 5 Risques et pilier 3

3.9.2 Pilier 3 ESG quantitatif



<p>Composition du portefeuille :</p> <p>Dans l'analyse, votre banque a-t-elle pris en compte la composition de son portefeuille (en %)? Veuillez indiquer la composition proportionnelle de votre portefeuille au niveau mondial et par zone géographique</p> <p>i.par secteurs et industries pour les portefeuilles de banque d'affaires et d'investissement (exposition sectorielle ou ventilation par industrie en %), et/ou ii.par produits et services et par types de clients pour les portefeuilles de banque de détail et de banque de consommation.</p>	<p>Composition du portefeuille</p> <p><u>Comme indiqué plus haut, Crédit Agricole S.A. a choisi de focaliser son analyse sur son portefeuille bancaire et son exposition en France, ayant davantage d'impact dans cette zone. Les chiffres ont été mis à jour depuis le dernier rapport PRB en 2023.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> La décomposition du portefeuille corporate de 364 milliards d'euros au 31.12.23, calculé en exposition au défaut, révèle les domaines d'impact significatifs : <table border="1" data-bbox="481 427 1133 663"> <thead> <tr> <th>Domaine d'impact</th> <th>Md€</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Energie</td> <td>52.6</td> </tr> <tr> <td>Autres activités financières non bancaires</td> <td>33.9</td> </tr> <tr> <td>Immobilier</td> <td>28.6</td> </tr> <tr> <td>Industrie automobile</td> <td>23.2</td> </tr> <tr> <td>Industrie lourde</td> <td>18.8</td> </tr> <tr> <td>Agriculture et transformation des aliments</td> <td>19.8</td> </tr> </tbody> </table> <p>Au 31.12.23, sur les 760.383 millions d'euros de valeur comptable brute de notre portefeuille, 217.829 millions d'euros sont exposés à des secteurs qui contribuent fortement au changement climatique.</p> <p>Comme indiqué dans la section sur le champ d'application ci-dessus, nous avons limité notre analyse à la France, zone géographique où nous avons le plus d'impact.</p> <ul style="list-style-type: none"> AU 31.12.23, la répartition de l'encours des crédits à la clientèle de détail est la suivante : <table border="1" data-bbox="481 956 1509 1163"> <thead> <tr> <th>Encours de crédit - clientèle de détail</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Crédits aux particuliers garantis par des biens immobiliers</td> <td>43,2%</td> </tr> <tr> <td>Autres crédits à la clientèle de détail</td> <td>32,1%</td> </tr> <tr> <td>Autres crédits aux petites et moyennes entreprises</td> <td>16,6%</td> </tr> <tr> <td>Crédits renouvelables à la clientèle de détail</td> <td>5,2%</td> </tr> <tr> <td>Prêts aux petites et moyennes entreprises garantis par des actifs immobiliers</td> <td>3,0%</td> </tr> </tbody> </table>	Domaine d'impact	Md€	Energie	52.6	Autres activités financières non bancaires	33.9	Immobilier	28.6	Industrie automobile	23.2	Industrie lourde	18.8	Agriculture et transformation des aliments	19.8	Encours de crédit - clientèle de détail	%	Crédits aux particuliers garantis par des biens immobiliers	43,2%	Autres crédits à la clientèle de détail	32,1%	Autres crédits aux petites et moyennes entreprises	16,6%	Crédits renouvelables à la clientèle de détail	5,2%	Prêts aux petites et moyennes entreprises garantis par des actifs immobiliers	3,0%	<p>DEU 2023 chapitre 5 Risques et pilier 3 - 3.4.2.1.3 Expositions par secteur d'activité page 446-447.</p> <p>DEU 2023 Chapitre 5 Risques et pilier 3 Page 558-560</p> <p>Clientèle de détail au 31 décembre 2023 page 448</p> <p>Le Groupe Crédit Agricole a publié son Plan de Transition Climatique en mai 2023</p>
Domaine d'impact	Md€																											
Energie	52.6																											
Autres activités financières non bancaires	33.9																											
Immobilier	28.6																											
Industrie automobile	23.2																											
Industrie lourde	18.8																											
Agriculture et transformation des aliments	19.8																											
Encours de crédit - clientèle de détail	%																											
Crédits aux particuliers garantis par des biens immobiliers	43,2%																											
Autres crédits à la clientèle de détail	32,1%																											
Autres crédits aux petites et moyennes entreprises	16,6%																											
Crédits renouvelables à la clientèle de détail	5,2%																											
Prêts aux petites et moyennes entreprises garantis par des actifs immobiliers	3,0%																											

<p>Contexte : Quels sont les principaux défis et priorités liés au développement durable dans les principaux pays/régions d'opération de votre banque et clients? Veuillez décrire comment ces éléments ont été pris en compte, y compris les parties prenantes que vous avez impliquées pour contribuer à cet élément de l'analyse d'impact.</p> <p>Sur la base de ces trois premiers éléments d'une analyse d'impact, quels domaines d'impact positifs et négatifs votre banque a-t-elle identifiés ? Quels sont les domaines d'impact significatifs (au moins deux) auxquels vous avez donné la priorité pour poursuivre votre stratégie de définition d'objectifs ? Veuillez préciser.</p>	<p>Contexte : Le Groupe Crédit Agricole soutient que la réussite de la transition énergétique repose sur l'intégration de l'ensemble de la société. L'accélération des investissements et des financements dans les énergies vertes est ainsi cruciale pour soutenir la transition énergétique en remplacement des combustibles fossiles. L'arrêt pur et simple du financement des énergies fossiles permettrait de " verdier " rapidement le bilan de la Banque mais pénaliserait les acteurs encore dépendants de ces énergies, les laissant sans soutien à leur propre transition. Le Groupe Crédit Agricole a donc fait le choix ambitieux de mettre à profit la force de son modèle universel, pour accompagner les transitions du plus grand nombre. En équipant tous ses clients, des entreprises multinationales aux ménages les plus modestes, avec des produits et services favorisant des énergies bas carbone et en recherchant en permanence l'innovation et le progrès, le Groupe Crédit Agricole poursuit son rôle d'entreprise pionnière des grandes mutations sociétales.</p> <p>Concernant l'analyse des impacts significatifs reconnue par le PRB à partir de ce communiqué, Crédit Agricole S.A. considère qu'en tant que 10ème banque mondiale et premier financeur de l'économie française, il lui appartient de jouer un rôle majeur dans la lutte contre le changement climatique à échelle mondiale, européenne et nationale. En 2022, à travers ses engagements Net Zero, Crédit Agricole S.A. a entrepris une analyse d'impact de son portefeuille de financements et a identifié les dix secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre. Selon le résultat de cette analyse, ces secteurs représentent 60% de ses encours. En utilisant le scénario Net Zéro 1,5°C de l'Agence internationale de l'énergie comme référence pour nos trajectoires, la méthodologie PCAF, et des données internes et externes, nous avons fixé des engagements pour 10 secteurs en 2022 et 2023. Pour notre analyse d'impact inclus dans la publication de notre rapport PRB, nous avons utilisé l'outil UNEP FI, et y avons saisi les détails du rapport quantitatif ESG du pilier 3 de notre portefeuille bancaire (publié dans le chapitre 5 des risques de notre DEU 2023). Il est publié que 29 % de notre portefeuille est investi dans des secteurs qui contribuent fortement au changement climatique. L'inclusion financière, notre deuxième domaine d'impact, est incluse dans notre stratégie climat, qui consiste à équiper l'ensemble de la société suivant notre Raison d'Être " <i>Agir chaque jour dans l'intérêt des clients et de la société</i>". Avec 54 millions de clients, grands comptes et collectivités publiques, PME, professions libérales, agriculteurs et particuliers, le Groupe Crédit Agricole est présent à l'échelle mondiale et locale, dans toutes les régions et tous les territoires, et a un impact en termes d'inclusion et de cohésion sociale. Cela constitue un pilier de son engagement sociétal.</p> <p>La stratégie climat de Crédit Agricole S.A. Définie en décembre 2022, notre stratégie repose sur l'équation suivante : accélérer l'avènement des énergies renouvelables, se désengager progressivement des énergies fossiles, et équiper l'ensemble de la société pour l'accompagner dans la transition. La stratégie climat de Crédit Agricole S.A. vise à comprendre les impacts sur le climat de ses activités (composante " matérialité environnementale " au sens de la directive sur le reporting non financier (NFRD)), à réduire les impacts négatifs et à augmenter les impacts positifs de ces activités, et à identifier les opportunités liées aux transitions climatiques au sens de la TCFD. En acteur majeur de l'économie, le Groupe Crédit Agricole se donne la responsabilité d'accompagner tous ses clients (particuliers, PME et ETI, entreprises ou agriculteurs) dans leurs efforts d'adaptation aux défis du changement climatique.</p> <p>Santé financière et inclusion Au cœur du modèle économique du Groupe Crédit Agricole depuis sa création, les valeurs d'utilité et d'universalité occupent une place essentielle dans un environnement façonné par les mutations sociétales, sources d'incertitude et nécessitant l'accompagnement et l'inclusion de tous. L'ambition du Groupe est de pouvoir répondre aux préoccupations financières de tous ses clients, des plus modestes aux plus aisés. Cet engagement est repris dans le Projet sociétal de décembre 2021 « Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique ».</p>	<p>https://www.credit-agricole.com/pdf/Préview/198456</p> <p>Classement et chiffres clés page 7 DEU 2023</p> <p>Climate workshop décembre 2023</p> <p>Publications financières Crédit Agricole SA Crédit Agricole (credit-agricole.com)</p> <p>DEU 2023 ch 2 page 83 Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique</p>
---	--	---

<p>Mesure de la performance : Votre banque a-t-elle identifié les secteurs et les industries, ainsi que les types de clients financés ou dans lesquels elle investit, qui sont à l'origine des impacts positifs ou négatifs réels les plus importants ?</p>	<p>Mesure de la performance Atténuation du changement climatique Crédit Agricole S.A. soutient que chaque secteur a un rôle essentiel dans la transition énergétique vers un monde bas carbone, suivant ses propres spécificités et ses propres leviers d'action. Ainsi, des objectifs sectoriels de réduction des émissions de carbone ont été définis. Sur la base d'une analyse de matérialité, dix secteurs ont été délimités, couvrant 80 % des émissions financées du groupe et 60 % de l'encours. Ces secteurs ont été les premiers à être analysés en 2022 et 2023, dans le calcul d'une trajectoire aux horizons 2030. Dans les années à venir, l'ensemble du portefeuille sera aligné sur une trajectoire Net Zero. Les 10 premiers secteurs sont les suivants : Le pétrole et le gaz, l'automobile, l'électricité, l'immobilier (commercial et résidentiel), le transport maritime, l'aviation, l'acier, le ciment et l'agriculture. Ces 10 secteurs représentent 75 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre.</p> <p>Santé financière et inclusion La combinaison de l'utilité sociale et de l'universalité évoquée précédemment se reflète dans la stratégie sociale du groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une gamme de produits qui n'exclut aucun client en proposant des produits accessibles aux clients à faibles revenus, un engagement renouvelé auprès des jeunes et des populations vulnérables ainsi qu'une politique de prévention pour les assurés ; • Contribuer à la revitalisation des zones vulnérables et à la réduction des inégalités sociales à travers des obligations sociales et l'investissement dans le logement social, le soutien aux acteurs de l'économie sociale et la promotion d'initiatives à un enjeu sociétal. <p>La mesure de la performance est calculée sur la progression du nombre de clients en situation de vulnérabilité accompagnés, et du nombre de clients ayant souscrit aux offres d'entrée de gamme. Les chiffres annuels depuis 2021 sont publiés dans la déclaration de performance extra-financière du DEU 2023 pages 130-132 et page 131 pour la performance sociale.</p>	<p>Guide « Agir pour le Climat » carbone 2050 » 198829 (credit-agricole.com) DEU 2023 ch 2 p. 83 Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique pp. 84-86 Le soutien aux populations fragiles et la lutte contre le surendettement DEU 2023 ch 2 pp. 71-74 Des engagements net zéro sur les activités de financement Suivi des trajectoires sectorielles net zero page 133 Performance sociale page 131</p>
--	---	--

RÉSUMÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION

Parmi les éléments suivants de l'analyse d'impact, quels sont ceux que votre banque a réalisés afin d'identifier les domaines dans lesquels elle a les impacts positifs et négatifs les plus significatifs (potentiels) ?

- Champ d'application
- Composition du portefeuille
- Contexte
- Mesure des performances

Quels sont les domaines d'impact les plus significatifs que vous avez identifiés pour votre banque à la suite de l'analyse d'impact ? Atténuation du changement climatique et santé et inclusion financières

Les données utilisées et communiquées dans l'analyse d'impact sont-elles récentes ? Jusqu'à 12 mois avant la publication.

<p>Atténuation du changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Net Zero Banking Alliance : définition de nos objectifs et de nos engagements sectoriels ; trajectoires annoncées pour cinq secteurs en 2022 et cinq autres secteurs en 2023. - Accélérer l'avènement des énergies renouvelables par le biais de financements, d'investissements et de l'épargne des clients - Se désengager progressivement des énergies fossiles ; - Fixer des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale de nos propres activités. - Le comité de parrainage Net Zero a été créé en 2022 en tant qu'organe de pilotage de définition des voies Net Z2ro. Il est composé des directeurs généraux des principales filiales du Groupe, de représentants des Caisses régionales et de Crédit Agricole S.A. En 2023, le Comité s'est réuni huit fois pour décider des grandes orientations et de leurs implications pour les métiers, valider les engagements publics et prendre les décisions nécessaires. <p>Santé et inclusion financière</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux populations vulnérables et lutte contre le surendettement : - Proposition de produits accessibles aux clients à faibles revenus - La division Client du projet Groupe est responsable du suivi des indicateurs - le projet Groupe est sous la supervision d'un Directeur Général Adjoint nouvellement nommé. <p>Le Comité du Projet Sociétal Groupe supervise la mise en œuvre du Projet Sociétal au niveau du groupe Crédit Agricole. En 2023, les travaux du Comité Groupe Projet Sociétal ont été consacrés au suivi du Projet Sociétal à travers ses 24 projets structurés autour de ses trois priorités (la transition climatique, la cohésion sociale et les transitions agricoles). Dans le cadre de ses travaux, le comité a examiné les indicateurs de pilotage définis pour permettre ce suivi, le projet de définition des trajectoires Net Zero du Groupe, ou encore des problématiques liées à la biodiversité ou à la question de l'emploi dans la transition bas carbone.</p> <p>RESUME DE L'AUTO-EVALUATION</p>	<p>DEU 2023 chapitre 2 page 133 Suivi des trajectoires sectorielles net zéro</p> <p>DEU 2023 Page 131 Performance socialePage 55 Gouvernance</p> <p>Avancées des travaux liés au projet sociétal et à la stratégie ESG en 2023</p>
---	--

Parmi les éléments suivants de la définition d'objectifs conformément aux exigences du PRB, quels sont ceux que votre banque a évalués ou est en train d'évaluer ?

Premier domaine d'impact : atténuation du changement climatique	
Alignement	Objectifs SMART
Oui	Oui
En cours	En cours
Non	Non
Base de référence	Plan d'action
Oui	Oui
En cours	En cours
Non	Non
Deuxième domaine d'impact : santé et inclusion financières	
Alignement	Objectifs SMART
Oui	Oui
En cours	En cours
Non	Non
Base de référence	Plan d'action
Oui	Oui
En cours	En cours
Non	Non

2.3 Plans de mise en œuvre et de suivi des objectifs

<p>Montrez que votre banque a mis en œuvre les actions qu'elle avait définies précédemment pour atteindre l'objectif fixé. Rendez compte des progrès accomplis par votre banque depuis le dernier rapport en vue d'atteindre chacun des objectifs fixés et de l'impact que ces progrès ont eu, en utilisant les indicateurs et les KPI pour suivre les progrès que vous avez définis au point 2.2.</p>	<p>Deuxième domaine d'impact : santé et inclusion financières - alignement, objectifs SMART, base de référence et plan d'action en cours :</p> <p>Crédit Agricole S.A a travaillé en 2023 sur des indicateurs et trajectoires pour l'éducation et l'inclusion financières en lien avec les engagements #4 et #5 de son projet sociétal. Ce dernier vise à renforcer la cohésion et l'inclusion sociale en proposant une gamme d'offres qui garantit l'inclusion de chaque client, la revitalisation des régions fragilisées, et la réduction des inégalités sociales. Ces engagements sont alignés avec des objectifs de développement durable : no 1 pas de pauvreté, no 3 bonne santé et bien-être, no 10 réduction des inégalités, no 11 villes et communautés durables. Dans le cadre du projet sociétal, ils sont suivis par le conseil d'administration.</p> <p>Objectifs 2030 fixés depuis notre dernier rapport PRB en 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LCL clients détenteurs d'une offre entrée de gamme : objectif 300 000 en 2030 (vs. 168 000 en 2023) - LCL Clients fragiles accompagnés : objectif 60 000 en 2030 (vs. 50 000 en 2023) <p>Mise en œuvre et suivi des objectifs</p> <p>Crédit Agricole S.A. a fait un point complet sur la mise en œuvre des <i>Principles for Responsible Banking</i> dans sa déclaration de performance extra-financière du DEU 2023.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs de performance extra-financière pour la performance environnementale et la performance sociale - Mesures relatives à l'empreinte carbone indirecte : émissions financées par secteur. - Mesures liées à l'empreinte environnementale des activités de Crédit Agricole S.A. : scope 1 et 2 et scope 3 (amont) 	<p>Objectifs 0230 LCL pour les offres entrée de gamme et les clients fragiles accompagnés</p> <p>DEU 2023 chapitre 2 Performance extra-financière page 177 Mise en œuvre des Principles for Responsible Banking.</p>
--	--	--

<p>PRINCIPE 3 : CLIENTS ET CONSOMMATEURS</p> <p>Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients afin d'encourager les pratiques durables et de permettre des activités économiques qui créent une prospérité partagée pour les générations actuelles et futures.</p>		
<p>3.1 Engagement auprès des clients Décrivez la manière dont votre banque a travaillé et/ou envisage de travailler avec ses clients pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques durables.) Elle doit inclure des informations sur les politiques pertinentes, les actions planifiées/mises en œuvre pour soutenir la transition des clients, les indicateurs sélectionnés sur l'engagement des clients et, si possible, les impacts obtenus.</p> <p>3.2 Opportunités commerciales Décrivez les opportunités commerciales stratégiques liées à l'augmentation des impacts positifs et à la réduction des impacts négatifs que votre banque a identifiées, et/ou la manière dont vous avez travaillé sur ces opportunités au cours de la période couverte par le rapport. Fournissez des informations sur les produits et services existants, sur les produits durables développés en termes de valeur (USD ou monnaie locale) et/ou en pourcentage de votre portefeuille, et sur les ODD ou les domaines d'impact sur lesquels vous vous efforcez d'avoir un impact positif (par exemple, hypothèques vertes - climat, obligations sociales - inclusion financière, etc.)</p>	<p>Votre banque a-t-elle mis en place une politique ou un processus d'engagement avec les clients pour encourager les pratiques durables ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Votre banque a-t-elle une politique pour les secteurs dans lesquels vous avez identifié les impacts négatifs les plus élevés? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Engagement auprès des clients Pour accompagner ses clients dans la transition environnementale, le groupe Crédit Agricole entend faire progresser ses métiers et filiales par l'intégration des enjeux de la transition climatique. <u>Plans de transition clients</u> - pour le portefeuille de financement de la banque, notre plan d'action pour le secteur pétrole et gaz tel qu'annoncé lors du Climate workshop de décembre 2022, prévoit un dialogue renforcé avec les clients, incluant une analyse annuelle de leur plan de transition en fonction du choix du scénario de référence (vs le scénario Net Zéro 2050) et de la stratégie de désinvestissement des énergies carbonées et d'investissement dans la décarbonation.</p> <p>Atténuation du changement climatique Accélérer le développement des énergies renouvelables (engagement #1 du projet societal) Crédit Agricole Transitions & Energies ; Soutenir les clients à travers des solutions de financement ; Une référence mondiale sur les obligations vertes</p> <p>Soutenir la transition à travers les investissements Offrir aux clients des solutions d'épargne en faveur de la transition ; Accompagner tous les clients dans leurs transitions ; Des solutions en faveur de l'innovation et de l'accès à l'énergie bas carbone ; Des solutions en faveur de la mobilité bas carbone ; Des solutions en faveur du logement et des bâtiments</p> <p>Santé financière et inclusion Stratégie sociale utilité et universalité Cette conjugaison d'utilité sociétale et d'universalité trouve son expression dans la stratégie sociale adoptée par le Groupe : 1. proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client à travers des produits accessibles aux plus modestes, un engagement renouvelé en faveur des jeunes et des populations fragiles ainsi qu'une politique de prévention des assurés. 2. contribuer à redynamiser les territoires les plus fragilisés et réduire les inégalités sociales via l'arrangement d'obligations sociales (social bonds) et l'investissement dans le logement social, l'accompagnement des acteurs à impact issus de l'économie sociale et solidaire et la promotion d'initiatives à enjeu sociétal. Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client pour favoriser l'inclusion sociale et numérique (ENGAGEMENT #4 du projet societal) Le Groupe Crédit Agricole souhaite servir l'ensemble de ses clients et accompagner ses clients en situation de fragilité financière. Dans ce cadre, il a pour objectif de faciliter l'accessibilité des produits et services financiers. L'accès de tous aux offres et services Un engagement renouvelé en faveur des jeunes Le soutien aux populations fragiles et la lutte contre le surendettement</p>	<p>Les politiques sectorielles RSE Nos politiques sectorielles Crédit Agricole 1re banque des particuliers1 (credit-agricole.com)</p> <p>DEU 2023 chapitre 2 Page 120 L'intégration des critères ESG dans les financements</p> <p>Climate workshop Slide 28 Pétrole et gaz : notre plan d'action</p> <p>DEU 2023 ch 2 pages 64-71</p> <p>Stratégie sociale pages 82 et 85 du DEU 2023 ch. 2</p>

PRINCIPE 4 : PARTIES PRENANTES

Nous consulterons, engagerons et établirons des partenariats avec les parties prenantes concernées de manière proactive et responsable afin d'atteindre les objectifs de la société.

4.1 Identification et consultation des parties prenantes

Décrivez les parties prenantes (ou groupes/types de parties prenantes) que votre banque a consultées, engagées, collaborées ou avec lesquelles elle s'est associée dans le but de mettre en œuvre ces Principes et d'améliorer les impacts de votre banque. Cela doit inclure une vue d'ensemble de la manière dont votre banque a identifié les parties prenantes concernées et des questions abordées/résultats obtenus.

Votre banque dispose-t-elle d'un processus d'identification et de consultation régulière, d'engagement, de collaboration et de partenariat avec les parties prenantes (ou groupes de parties prenantes) que vous avez identifiées comme pertinentes par rapport à l'analyse d'impact et au processus de définition des objectifs ?

Oui En cours Non

Les besoins des parties prenantes sont en constante évolution. Crédit Agricole S.A. est à leur écoute sur plusieurs points : Réunions régulières avec les acteurs de la société civile (syndicats professionnels, associations, ONG) ; Consultation des clients (notamment par le biais de questionnaires spécifiques permettant le suivi du Net Promoter Score (NPS)) et des acteurs économiques (par la participation à des groupes de travail nationaux ou internationaux) ;

- la consultation régulière des employés par le biais d'un questionnaire annuel ;
- le traitement approfondi des controverses par Crédit Agricole S.A. ;
- les relations avec les actionnaires/investisseurs ;
- le dialogue avec la BCE et les autorités de surveillance ;
- les relations avec les partenaires commerciaux et les fournisseurs de Crédit Agricole S.A. dans le cadre de partenariats durables, d'une enquête de satisfaction annuelle en ligne et d'une journée de discussion annuelle organisée en mode hybride pour favoriser la participation ;
- l'évaluation des attentes des parties prenantes identifiées à travers une enquête nationale. Lancé fin 2014, ce processus de consultation est réalisé tous les deux ans afin d'identifier l'évolution des attentes des parties prenantes et l'apparition éventuelle de nouveaux enjeux.
- Même si la réputation et la notoriété du Groupe Crédit Agricole restent stables, son image positive progresse fortement et il se place au premier rang du secteur bancaire.

Les résultats de cette consultation et l'analyse des principaux enjeux extra-financiers et controverses ont permis de les représenter dans une matrice de matérialité structurée selon deux axes : l'intensité des attentes des parties prenantes et l'impact du risque déterminé par Crédit Agricole S.A.

DEU 2023 Performance extra-financière ch. 2 page 43 Consultation des parties prenantes

PRINCIPE 5 : GOVERNANCE ET CULTURE

Nous mettrons en œuvre notre engagement à l'égard de ces principes grâce à une gouvernance efficace et à une culture de banque responsable.

5.1 Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des principes

Veillez décrire les structures, politiques et procédures de gouvernance pertinentes que votre banque a mises en place/prévoit de mettre en place pour gérer les impacts positifs et négatifs significatifs (potentiels) et soutenir la mise en œuvre effective des Principes.

Il s'agit notamment d'informations sur :
Le comité responsable de la stratégie de développement durable ainsi que de l'approbation et du suivi des objectifs (y compris des informations sur le niveau de gouvernance le plus élevé auquel le PRB est soumis) ;
Des informations sur le président du comité et sur le processus et la fréquence du contrôle de la mise en œuvre du PRB par le conseil d'administration (y compris les mesures correctives en cas de non-réalisation des objectifs ou des étapes, ou de détection

Votre banque a-t-elle mis en place un système de gouvernance qui intègre le PRB ?

Oui En cours Non

Au plus haut niveau de l'entreprise, le Conseil d'administration de Crédit Agricole S.A. veille à ce que la stratégie et les activités du Groupe prennent en compte les enjeux et les risques environnementaux et sociaux. Il s'assure de la cohérence des engagements et du projet d'entreprise dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du Projet sociétal. Ces engagements incluent le respect des Principes for responsible banking.

Pour faciliter la prise en compte des enjeux et des risques sociaux et environnementaux dans ses décisions, le Conseil d'administration a choisi de confier l'examen de sa stratégie ESG à un comité dédié, le Comité stratégique et RSE, présidé par le Président du Conseil d'administration. Ce comité examine la stratégie ESG du Groupe et analyse les résultats des politiques et actions mises en œuvre en matière de performance extra-financière du Groupe. En 2023, l'examen par le Conseil d'administration de la Déclaration de performance extra-financière 2022, qui inclut les engagements PRB du Groupe, a été effectué après analyse par le Comité stratégique et RSE.

L'examen de la stratégie ESG repose sur une approche transversale qui implique, selon le sujet, la plupart de ses comités spécialisés, en particulier le comité des nominations et de la gouvernance, le comité des risques et le comité des rémunérations :

- le Comité des nominations et de la gouvernance s'assure que la compétence collective du Conseil est cohérente avec les enjeux auxquels le Groupe est confronté, y compris les questions ESG ;
- le Comité des risques examine la stratégie globale et l'appétit pour le risque de Crédit Agricole S.A., qui inclut les risques sociaux et environnementaux ;
- le Comité d'audit, lors d'une réunion conjointe avec le Comité des risques, examine le suivi de l'élaboration des informations extra-financières et l'évolution des notations extra-financières ;
- le Comité des rémunérations évalue les principes généraux de la politique de rémunération applicable à l'ensemble de Crédit Agricole S.A. Il s'assure de la prise en compte des critères ESG du Groupe dans la politique de rémunération.

La performance extra-financière de Crédit Agricole S.A. est supervisée par le Comité exécutif qui suit la définition de la stratégie ESG et sa mise en œuvre opérationnelle dans le cadre du pilotage du Projet de Groupe et plus particulièrement du Projet sociétal qui fait l'objet de présentations et de reportings trimestriels.

Le déploiement de la stratégie et du pilotage des risques ESG dans les métiers est coordonné au sein de comités transversaux, placés sous l'autorité de dirigeants au plus haut niveau du groupe Crédit Agricole :

DEU 2023 chapitre 2
Performance Extra-
Financière 3.2.2
Gouvernance de la
Performance Extra-
Financière page 53-54

<p>d'impacts négatifs inattendus), ainsi que sur les pratiques de rémunération liées aux objectifs de développement durable.</p>	<p>- le Comité des projets sociétaux Groupe, présidé par un président de Caisse régionale, est composé de 12 membres, dont la moitié sont des directeurs généraux de Crédit Agricole S.A. et l'autre moitié des cadres dirigeants de Caisses régionales. Il veille à la mise en œuvre des engagements sociaux du Groupe et à la cohérence de sa stratégie ESG. Au cours de réunions trimestrielles, il suit la mise en œuvre de la stratégie climat du Groupe en s'appuyant sur les travaux de deux Comités spécialisés : le Comité scientifique et le Comité Sponsor Net Zero. Il pilote l'avancement des dix engagements du projet sociétal dont les deux engagements relatifs au renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale. En effet, il propose une gamme d'offres inclusive et en contribuant à revitaliser les régions fragilisées et réduire les inégalités sociales (engagements n° 4 et 5 du projet sociétal), dont font partie les indicateurs, les objectifs et le plan d'action relatifs à la santé et à l'inclusion financières.</p> <p>En 2023, la Direction du Projet Sociétal a évolué en Direction de l'engagement sociétal (DES), directement rattachée au Directeur général de Crédit Agricole S.A., dont la mission est d'identifier les grands enjeux sociétaux pour le Groupe, initier et coordonner la mise en œuvre de la stratégie ESG et structurer l'ensemble des initiatives sociales et environnementales des entités au sein d'une ligne métier Engagement sociétal. Le Directeur de l'engagement sociétal préside le Comité de direction de la ligne métier dont la mission est d'élaborer la stratégie ESG du Groupe tout en définissant et pilotant les objectifs de la ligne métier.</p> <p>Conformément à l'intérêt social de l'entreprise, la politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux prend en compte l'ensemble des dimensions de la performance durable au-delà des seuls résultats économiques à court terme. Les critères extra-financiers représentent 40% de la rémunération variable annuelle. En 2022, Crédit Agricole S.A. a entrepris une transformation majeure des critères de performance extra-financiers de sa rémunération variable annuelle et de sa rémunération à long terme pour les dirigeants mandataires sociaux, qui s'appliquera en 2023. Il s'agit d'inclure des critères ESG environnementaux et sociétaux spécifiques liés au plan à moyen terme Ambitions 2025 et au projet sociétal comme suit :</p> <p>Rémunération variable annuelle critères environnementaux et sociétaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de 60 % de l'exposition de Crédit Agricole CIB aux énergies à faible émission de carbone d'ici à 2025 - Augmentation de la capacité de production des installations d'énergie renouvelable financées par CAA à 14 GW d'ici 2025 - Améliorer l'empreinte carbone du Groupe Crédit Agricole - Favoriser l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation (nombre de jeunes accueillis au sein du groupe Crédit Agricole par an) - Dynamique collective (nouvel indice IMR " empowerment ") <p>Variable de long terme environnementale et sociétale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Amplifier la parité et la diversité dans toutes les entités de Crédit Agricole S.A. et au sein de sa gouvernance : % de femmes au Comité exécutif, % de femmes dans les pools stratégiques, % de femmes dans le management exécutif, % de chiffre d'affaires international dans les plans de succession. - Atteindre la neutralité carbone en 2050 : réduction de 30% des émissions de CO2 des financements pétroliers et gaziers d'ici 2030, réduction de 50% de l'intensité CO2 du portefeuille de financements automobiles d'ici 2030, réduction de 60% de l'intensité CO2 du portefeuille de financements du secteur de l'électricité d'ici 2030. 	<p>DEU 2023 chapitre 3 gouvernance d'entreprise page 276 Politique de rémunération des dirigeants mandataires sociaux 2023 Page 278 Critères environnementaux et RSE</p>
--	--	--



5.2 Promouvoir une culture de la banque responsable :

Décrivez les initiatives et les mesures que votre banque a mises en œuvre ou prévoit de mettre en œuvre pour promouvoir une culture responsable parmi ses employés. (par exemple, le renforcement des capacités, l'apprentissage en ligne, les formations au développement durable pour les fonctions en contact avec la clientèle, l'inclusion dans les structures de rémunération, la gestion des performances et la communication sur le leadership, entre autres).

Formation au développement durable dans le cadre du Projet Sociétal

Le projet sociétal reflète l'engagement du Groupe Crédit Agricole dans l'accompagnement des grandes mutations de la société. Sa mise en place requiert un soutien solide, structuré et durable en matière de formation. Pour conduire ce projet collectif, l'IFCAM - Université du Groupe Crédit Agricole a conçu un écosystème de formation entièrement dédié au Projet Sociétal, qui permet à chaque entité de mettre en œuvre des contenus en fonction de sa situation et de sa stratégie, et ce sur deux dimensions :

- 1) La prise de conscience et la compréhension des enjeux, pour que toutes les entités agissent ensemble. Cette acculturation concerne tous les acteurs du Groupe. C'est l'un des grands chantiers et un engagement du Projet Sociétal, avec 100% des élus, cadres et salariés formés aux enjeux de la RSE ;
- 2) L'accompagnement des transformations de l'emploi et du renouvellement des compétences. Des dispositifs spécifiques conçus pour répondre aux nouvelles obligations réglementaires et aux besoins des différents publics et métiers.

Les dispositifs sont divisés en différents segments de formation, suivant l'approche du Groupe qui consiste à s'approprier le projet étape par étape :

- La capacité d'acculturation : un premier socle de connaissances sur les grands enjeux de société, le Projet Sociétal et la RSE ;
- La capacité d'apprendre : incarner et adopter les engagements demandés aux participants au projet
- Le savoir-faire : acquérir les nouvelles compétences nécessaires pour faire face à l'évolution des métiers et des activités ;
- L'approfondissement et le maintien des connaissances : le Projet Sociétal s'inscrit dans la durée, l'appropriation de ses préceptes doit se faire dans le temps.

Les ressources sont variées et accessibles à tous dans un espace unique : podcasts, webinaires, e-learning, vidéos, articles, glossaires, etc. Elles ont été créées par les ingénieurs pédagogiques de l'IFCAM et soigneusement sélectionnées à partir de capsules curatives disponibles dans les médias spécialisés. Elles permettent de se mobiliser individuellement et collectivement : se connecter pour accéder aux connaissances recommandées par le Groupe, son entité ; ou aller plus loin, pour bénéficier d'éclairages complémentaires sur des sujets en lien avec le Projet sociétal.

Grâce aux indicateurs clés consolidés et partagés par l'IFCAM, les entités peuvent suivre l'avancement de l'objectif de 100% des élus, cadres et salariés formés aux enjeux de la RSE (trois formations obligatoires : deux e-learning " Au cœur du projet social " et " Fondamentaux de la finance durable " et le quiz). Plus largement, les indicateurs renseignés permettent aux entités de suivre l'utilisation faite par leurs collaborateurs et de piloter leurs formations.

At 31 December 2023, 69% of the Group's employees had completed the CSR training courses provided as part of the Societal Project.

Prise en compte de la performance ESG dans les accords d'intéressement des salariés

Crédit Agricole S.A. dispose d'un système de reporting interne de la performance ESG (FReD) qui implique que les différentes entités s'engagent dans des actions concrètes liées au projet sociétal à moyen terme. La réalisation de ces actions est intégrée dans les critères de calcul de l'intéressement. A travers le dispositif FReD, l'ESG a été intégré dans la rémunération de 15.329 collaborateurs, soit 20% des collaborateurs de Crédit Agricole S.A. en 2023.

DEU 2023 page 97 Non-financial performance statement

L'accompagnement du projet sociétal : une formation RSE pour tous

DEU 2023 chapitre 2 page 57 Dispositif de contribution des collaborateurs à la performance extra-financière

5.3 Politiques et processus de diligence raisonnable

Structure de gouvernance pour la mise en œuvre des Principes

Votre banque a-t-elle mis en place des politiques qui traitent des risques environnementaux et sociaux au sein de votre portefeuille ?

Veillez décrire les procédures de diligence raisonnable mises en place par votre banque pour identifier et gérer les risques environnementaux et sociaux associés à votre portefeuille. Il peut s'agir d'aspects tels que l'identification des risques significatifs/significatifs, l'atténuation des risques environnementaux et sociaux et la définition de plans d'action, le suivi et l'établissement de rapports sur les risques et tout mécanisme de réclamation existant, ainsi que les structures de gouvernance que vous avez mises en place pour superviser ces risques

Devoir de vigilance

La loi n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre s'applique à Crédit Agricole S.A. Le plan de vigilance comprend, conformément à la loi, les mesures raisonnables propres à identifier les risques et à prévenir les atteintes graves aux droits humains et aux libertés fondamentales, à la santé et à la sécurité des personnes ainsi qu'à l'environnement, qui pourraient potentiellement résulter des activités de Crédit Agricole S. A. et des sociétés consolidées sur lesquelles Crédit Agricole S.A. exerce un contrôle, ainsi que des activités des sous-traitants ou fournisseurs avec lesquels une relation commerciale établie est maintenue, lorsque ces activités sont liées à cette relation.

Nos mesures de vigilance s'inscrivent dans le cadre des principes fondamentaux auxquels nous adhérons, et des règles internationales applicables, notamment en matière de respect des droits de l'homme, de lutte contre l'esclavage moderne, de prévention des atteintes à la santé et à la sécurité des personnes, de protection de l'environnement et, en particulier, de développement de la " finance climat " (voir chapitre 2, partie 5.7 " Reconnaissance de la performance extra-financière par les parties prenantes ").

Au-delà du socle réglementaire applicable, nos engagements s'appuient sur notre Raison d'Être : " *Travailler chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société* ", et sur le projet stratégique du Groupe. Ce projet stratégique a formalisé, à travers son Projet sociétal, un programme de 10 engagements autour de trois piliers : l'action climatique et la transition vers une économie bas carbone ; le renforcement de la cohésion et de l'inclusion sociale ; la réussite des transitions agricoles et agroalimentaires.

Sur le plan climat, le Groupe Crédit Agricole s'engage dans des alliances visant à contribuer à la neutralité carbone à l'horizon 2050 pour l'ensemble de ses métiers : banque, assurance et gestion d'actifs. Pour mener à bien ces projets tout en exerçant son métier de banque-assurance de manière responsable, le groupe Crédit Agricole promeut une forte culture de la conformité et de l'éthique. Une attention particulière est portée à l'impact de nos activités sur les personnes et l'environnement afin d'atteindre nos objectifs et de respecter nos engagements vis-à-vis de nos clients, de nos collaborateurs, de nos partenaires et de la société.

Pour l'exercice 2022, le plan de vigilance de Crédit Agricole S.A. a consisté en :

- une démarche de cartographie des risques pour l'identification, l'analyse et la hiérarchisation des risques d'atteintes graves aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme, à la santé et à la sécurité des personnes, et des risques pour l'environnement que ses activités pourraient engendrer. Cette démarche se traduit par la description de la méthodologie utilisée, et par une synthèse des risques identifiés et des points de vigilance associés. Dans un souci d'amélioration continue, cette cartographie est tenue à jour dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière du Groupe, qui comprend l'ensemble des fonctions et filiales du Groupe ;
- les mesures de prévention ou d'atténuation et les procédures d'évaluation mises en œuvre au sein de Crédit Agricole S.A. pour prévenir ces risques ;
- un mécanisme d'alerte et de réception des alertes relatives à l'existence ou à la réalisation de ces risques ;
- un dispositif de suivi des actions mises en œuvre et d'évaluation de leur performance. Ce dispositif, qui comprend des indicateurs de suivi, est présenté dans le rapport sur la mise en œuvre du plan de vigilance.

Conformément à la réglementation, le rapport sur la mise en œuvre effective du plan de vigilance est publié chaque année au titre de l'exercice clos le 31 décembre.

DEU 2022 chapitre 3
Gouvernement
d'entreprise - Devoir de
vigilance page 180

Les politiques sectorielles RSE de Crédit Agricole S.A. Les politiques sectorielles RSE publiées par Crédit Agricole S.A. explicitent les critères sociaux, environnementaux et sociétaux introduits dans ses politiques de financement et d'investissement. Ces critères reflètent essentiellement les enjeux civiques qui semblent les plus pertinents pour l'ensemble des activités de la Banque, et notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité. Les politiques sectorielles de RSE ont ainsi pour objet de préciser les principes et les règles d'intervention extra-financière en matière de financement et d'investissement dans les secteurs concernés.

En février 2024, à la suite du Climate Workshop de décembre 2023, le Crédit Agricole a mis à jour sa politique sectorielle RSE pour le pétrole et le gaz. En juillet 2024, conformément à son engagement d'étendre les politiques sectorielles à l'ensemble de ses activités de financement et d'investissement, le Crédit Agricole a procédé à l'élaboration d'une nouvelle politique s'appliquant à toutes les entités de Crédit Agricole S.A. (la précédente s'appliquait à la banque d'investissement CACIB uniquement).

<https://www.credit-agricole.com/responsable-et-engage/notre-strategie-rse-etre-acteur-d-une-societe-durable/nos-politiques-sectorielles>

AUTO-EVALUATION

Le directeur général ou dirigeants mandataires sociaux ont-ils une surveillance régulière de la mise en œuvre des Principes par le biais du système de gouvernance de la banque ?

Oui Non

Le système de gouvernance prévoit-il des structures pour superviser la mise en œuvre des PRB (par exemple, y compris l'analyse d'impact et la fixation d'objectifs, les actions pour atteindre ces objectifs et les processus d'action corrective dans le cas où les objectifs/étapes ne sont pas atteints ou que des impacts négatifs inattendus sont détectés) ?

Oui Non

Votre banque a-t-elle mis en place des mesures pour promouvoir une culture de la durabilité parmi les employés (comme décrit au point 5.2) ?

Oui En cours Non

PRINCIPE 6 : TRANSPARENCE ET RESPONSABILITE

Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces principes et nous serons transparents et responsables de nos impacts positifs et négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.

<p>6.1 Assurance</p> <p>6.2 Rapports sur d'autres cadres</p> <p>6.3 Perspectives</p> <p>Quelles sont les prochaines étapes que votre banque entreprendra au cours des 12 prochains mois (en particulier en ce qui concerne l'analyse d'impact, la fixation d'objectifs et la structure de gouvernance pour la mise en œuvre du PRB) ? Veuillez les décrire brièvement.</p>	<p>Assurance Les informations rendues publiques sur vos engagements en matière de PRB ont-elles été vérifiées par un organisme d'assurance indépendant ?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Partiellement <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Le cas échéant, veuillez inclure le lien ou la description de la déclaration d'assurance.</p> <p>Rapports sur d'autres cadres Votre banque publie-t-elle des informations sur le développement durable dans l'une des normes et l'un des cadres énumérés ci-dessous?</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GRI <input type="checkbox"/> SASB <input checked="" type="checkbox"/> CDP <input type="checkbox"/> Normes d'information sur le développement durable (IFRS) (à publier) <input checked="" type="checkbox"/> TCFD</p> <p>Perspectives En 2024, Crédit Agricole a mis en place les travaux pour la préparation de son premier rapport de durabilité selon les exigences de CSRD qui sera publié en 2025 sur l'exercice 2024. Ce chantier important nécessite un travail d'identification, d'évaluation et de gestion des impacts, risques, opportunités et dépendances de ses activités.</p> <p>Atténuation du changement climatique Crédit Agricole S.A. poursuivra l'implémentation des objectifs de décarbonation de son portefeuille dans le respect de son adhésion aux alliances Net Zero. Selon les exigences du reporting Pillier 3, des objectifs court terme à horizon 2026 devront être fixés. Crédit Agricole poursuivra ses investissements dans les énergies renouvelables conformément à sa stratégie climat.</p> <p>Éducation et inclusion financières L'activité de crédit à la consommation, CACF devenu CA Personal Finance and Mobility en 2024, travaillera en 2025 sur de nouveaux objectifs pour l'inclusion financière basés sur une mesure d'efficacité des préventions liés aux clients vulnérables (voir section 2.2 de ce rapport).</p>	<p>DEU 2023 ch. 2 DPEF pp. 181-186 Rapport d'assurance modérée d'un des commissaires aux comptes de Crédit Agricole S.A. relative à certains indicateurs de performance relatifs à la mise en œuvre de la stratégie climat pour l'exercice clos le 31 décembre 2023</p> <p>Présentation du cadre de risques climatiques selon les recommandations de la TCFD p.126</p> <p>Publication Guide méthodologique Agir pour le Climat 2023</p> <p>https://www.credit-agricole.com/pdfPreview/198456</p>
---	---	--

<p>6.4 Défis Quels sont les défis que vous avez choisi de relever en priorité dans le cadre de la mise en œuvre des Principes pour une activité bancaire responsable ? Veuillez choisir ce que vous considérez comme les trois principaux défis que votre banque s'est attachée à relever en priorité au cours des 12 derniers mois (question facultative).</p> <p>Si vous le souhaitez, vous pouvez développer les défis et la manière dont vous les abordez :</p>	<p>Défis Voici une brève section pour découvrir les défis auxquels votre banque est peut-être confrontée dans le cadre de la mise en œuvre des Principes pour une activité bancaire responsable. Vos commentaires seront utiles pour contextualiser les progrès collectifs des banques signataires des PRB.</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Intégrer la surveillance des PRB dans la gouvernance <input type="checkbox"/> Obtenir ou maintenir l'élan au sein de la banque <input type="checkbox"/> Démarrer : où commencer et sur quoi se concentrer au début ? <input checked="" type="checkbox"/> Réaliser une analyse d'impact <input checked="" type="checkbox"/> Évaluer les impacts environnementaux et sociaux négatifs <input type="checkbox"/> Choisir la bonne méthodologie de mesure des performances <input checked="" type="checkbox"/> Fixer des objectifs <input checked="" type="checkbox"/> Engagement des clients <input checked="" type="checkbox"/> Engagement des parties prenantes <input type="checkbox"/> Disponibilité des données <input type="checkbox"/> Qualité des données <input type="checkbox"/> Accès aux ressources <input type="checkbox"/> Rapports <input type="checkbox"/> Assurance <input type="checkbox"/> Hiérarchisation des actions en interne <input type="checkbox"/> Autre : ... 	
	<p>Si vous le souhaitez, vous pouvez développer les défis et la manière dont vous les abordez :</p>	